



**FFvolley**

## **COMMISSION CENTRALE SPORTIVE**

### **PROCES-VERBAL N°4 DU 16 NOVEMBRE 2018 (REUNIONS TELEMATIQUES)**

**SAISON 2018/2019**

Présents :

M. TARRACOR Jacques – Président de la Commission

Messieurs Alain De FABRY, Thierry MINSSEN, Yves MOLINARIO, Claude GANGLOFF, Gérald HENRY, Jean-Pierre MELJAC Membres de la Commission

Excusés : Mmes Adrienne EKAME, Alexandra FERREIRA, M. Gildas THANGUY Membres de la Commission

Assistent : M. Boris DEJEAN, attaché à la CCS  
Mme Nathalie LESTOQUOY, Responsable du Secteur Sportif

---

#### **DOSSIER**

### **Réclamation PARIS SAINT CLOUD SF – TIRAGE des 8<sup>ème</sup> de finale de la coupe de France PRO féminine 2018/2019.**

Constatant que :

- Le club de PARIS SAINT CLOUD SF a posé réclamation le mercredi 14 novembre 2018 suite à la diffusion du tirage des 8<sup>ème</sup> de coupe de France.
- Le club de PARIS SAINT CLOUD SF conteste la procédure utilisée lors du tirage et précise que celle-ci n'est pas conforme à l'article 8.2 du RPE de la compétition.

Considérant que :

- L'intégralité du tirage des 8<sup>ème</sup> de finale aurait dû s'effectuer dans le respect des chapeaux Nord & Sud, comme stipulé à l'article 4 du RPE de l'épreuve en vigueur.

Par ce motif, la Commission Centrale Sportive :

- annule le tirage des 4 rencontres de la CDF PRO FEM 2018/2019 effectuée en tirage intégral sans respect des chapeaux nord & sud :
  - CNF005 - EVREUX VOLLEY-BALL / BEZIERS VOLLEY-BALL
  - CNF006 - VANDOEUVRE-NANCY VOLLEY-BALL / VOLERO LE CANNET COTE D'AZUR
  - CNF007 - RACING CLUB DE CANNES / SAINT-CLOUD PARIS SF
  - CNF008 - ASPTT MULHOUSE / PAYS D'AIX VENELLES V.B.
- procède à un nouveau tirage au sort de ces quatre rencontres. Les huit équipes sont réparties en deux chapeaux Nord et Sud :
  - Composition chapeau NORD : EVREUX VOLLEY-BALL, VANDOEUVRE-NANCY VOLLEY-BALL, SAINT-CLOUD PARIS SF, ASPTT MULHOUSE.
  - Composition chapeau SUD : BEZIERS VOLLEY-BALL, VOLERO LE CANNET COTE D'AZUR, RACING CLUB DE CANNES, PAYS D'AIX VENELLES V.B.
- Ce tirage a lieu ce vendredi 16 novembre 2018 à 15h30 au siège de la FFvolley conformément à la procédure ci-dessus. Les clubs concernés et les membres de la CCS sont invités à assister à ce nouveau tirage au sort par Visioconférence.
- Le résultat du tirage au sort donne les rencontres suivantes :
  - CNF005 - VANDOEUVRE-NANCY VOLLEY-BALL / SAINT-CLOUD PARIS SF
  - CNF006 - EVREUX VOLLEY-BALL / ASPTT MULHOUSE
  - CNF007 - VOLERO LE CANNET COTE D'AZUR / BEZIERS VOLLEY-BALL
  - CNF008 - PAYS D'AIX VENELLES V.B. / RACING CLUB DE CANNES

**Conformément à l'article 10 du Règlement Général des Infractions Sportives et Administratives, la présente décision peut être frappée d'appel devant la Commission Fédérale d'Appel, dans un délai de 7 jours qui suivent sa réception.**

Le Président CCS  
**Jacques TARRACOR**

Le Secrétaire de Séance  
**Yves MOLINARIO**